

NRP 2021 en Comminges

Pandémie ou pas, la casse de la DRFiP 31 se poursuit !

Toulouse, le 1^{er} décembre 2020

En 2019, la mobilisation de certains élus (pétitions, nombreuses délibérations, interpellation du sous-préfet avec les organisations syndicales ...) avait permis d'enrayer la casse des Finances publiques. Si la pandémie de Covid a quelque peu retardé certaines restructurations en début d'année 2020, notre direction, malgré la deuxième vague qui frappe le pays, se refuse à reporter ou annuler son application du plan national de casse du réseau de la DGFiP.

Ainsi, un comité technique convoqué le 2 novembre sur le «nouveau réseau de proximité» (NRP) pour l'année 2021, boycotté par l'ensemble des organisations syndicales, a validé plusieurs projets néfastes pour le Comminges.

Est-ce que cela est sérieux, en cette période de pandémie, alors qu'une partie des personnels va être amenée à télétravailler davantage ? Ces transferts de missions sont un véritable jeu de chaises musicales, sans avis des collectivités concernées, sans cohérence de territoire, sans préoccupation de l'usager. Ils doivent se faire, trop souvent, sans basculement de la totalité des emplois budgétaires dédiés et sans garantie d'affectation des agents à la date d'effet. Au final, l'agent est un pion, on le déplace ou on le change de mission sans véritable plan de formation.

La création de grosses structures est un réservoir à futures suppressions emplois. Pour rappel, le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : **le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit - 2 163 emplois. Combien pour la Haute-Garonne et le Comminges ?**

La spécialisation des structures préfigure aussi l'externalisation des missions, comme dernièrement avec le paiement chez les buralistes. Les permanences, instaurées en lieu et place des services de pleine compétence, sont un véritable transfert de charge vers les collectivités qui devront mettre à disposition, de façon gracieuse, le mobilier et les locaux (avec salle d'attente), sans parler des personnels de la collectivité amenés à prendre des rendez-vous pour l'accueil fiscal de proximité. En cette période de campagne de recouvrement des impôts locaux 2020, l'accueil des centres des Finances publiques (CFP), qu'il soit physique ou téléphonique, est nettement plus important que lors de la même campagne 2019. Preuve, s'il en était, de la nécessité d'un accueil fiscal de proximité de pleine compétence !

Malgré la demande nationale et locale des organisations syndicales d'annuler le NRP 2021, la DRFiP31 fait fi du contexte économique, sanitaire et social et passe en force. Par ailleurs, dans le cadre de la «démétropolisation», la déception sera grande pour les contribuables et les élus. Le gouvernement vante le transfert des services publics des métropoles vers les territoires. Or, pour le grand Sud-Ouest, dans le premier volet, les services concernés seront des plateformes de travail à distance concernant les services des impôts des entreprises et de la publicité foncière.

Pour le Comminges, aucune nouvelle implantation mais des fermetures et des fusions programmées !



La direction prévoit donc pour 2021 en Comminges :

- **CFP de Salies du Salat** : transfert du recouvrement de l'impôt au 1^{er} janvier 2021 vers le SIP de Saint-Gaudens et création d'un « accueil de proximité » ;
- **CFP de Saint-Béat** : transfert au 1^{er} janvier 2021 du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Saint-Gaudens et création d'un accueil de proximité ;

La création d'un accueil de proximité à Saint-Béat et Salies-du-Salat se fera dans le cadre de maisons France services (MFS) ou de locaux mis à disposition par les mairies, la Poste, le CCAS ... **Ces accueils seront assurés par les agents du SIP de Saint-Gaudens à des fréquences allant d'une demie à une journée par semaine.** Cette disparition de la mission « recouvrement des impôts » est le prélude à la disparition de ces deux trésoreries, dont le plan initial de l'administration prévoit le transfert d'ici à fin 2022 vers le service de gestion comptable (SGC) de Bagnères de Luchon. Les services impactés vont devoir anticiper les transferts sortants, gérer les transferts entrants **TOUT EN CONTINUANT DE GÉRER LE COURANT** et sans forcément des bras supplémentaires.

- **SPF Toulouse 1, 2 et 3** : fusion ;
- **SPF de Saint-Gaudens** : regroupement des missions sur le SPF de Muret et création d'une antenne dite pérenne à Saint-Gaudens.

Le paiement en espèces chez les buralistes, par le biais de la Française des Jeux (société récemment privatisée) de toutes les factures fiscales, communales, des amendes ... va entraîner la fermeture des caisses de toutes les trésoreries de France au 2^{ème} trimestre 2021. **Pour la Haute-Garonne, seules les caisses des trésoreries de Saint-Gaudens et Toulouse devraient rester ouvertes après le mois d'avril.** Les buralistes du Comminges acceptant à ce jour ces paiements se situent à Cazères, Saint-Gaudens et Bagnères de Luchon. **Pour les personnes habitant autour de Salies du Salat, Montréjeau, Saint-Béat, et surtout les personnes les plus fragiles, l'accès à un paiement de proximité, promis par nos dirigeants, sera, de fait, supprimé.**

Si rien n'est fait pour l'empêcher, ces trois localités, ainsi que Cazères, perdront leur trésorerie d'ici 2023 au plus tard, selon la volonté actuelle de la direction générale.



Alors que la mobilisation des élus recommence comme en 2019, la CGT Finances publiques 31 appelle les personnels à se mobiliser contre le NRP 2021.

ENSEMBLE, personnels, organisations syndicales, élus, nous pouvons obtenir le retrait de ce projet néfaste de restructuration.

Créer de nouveaux droits pour les services accueillants :

A l'instar des mots du DRFiP 31 sur l'intranet suite au dernier CTL relatif au NRP : « *Dans toutes ces opérations, je me suis engagé pour que les changements professionnels, en lien avec les situations personnelles, soient réalisés avec toute l'attention requise afin que chacun puisse le vivre de la meilleure façon. C'est important et c'est mon engagement dès à présent* ». **La CGT Finances publiques 31 demande une priorité pour les personnels des services accueillant de nouvelles missions ou se spécialisant, et qui ne voudraient pas rester dans telles nouvelles structures.** Peut-être qu'au CFP de Bagnères de Luchon, les personnels n'ont peut-être pas envie de voir à terme leur trésorerie mixte devenir un service de gestion comptable. Ils auraient alors la possibilité de rejoindre un autre poste à titre prioritaire.